

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
18
10

Poste:

35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR.
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur le poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 14 MAI 1886

BULLETIN

LES CONTRADICTIONS DE M. SARRIEN

Il n'y a pas d'homme qui se soucie moins de la légalité qu'un député opportuniste.

De même qu'il n'y a pas de ministres plus faibles ni plus obligés aux contradictions que les ministres républicains.

Constatez ce qui se passe à Blois et voyez l'attitude du gouvernement.

Le député Tassin, président du conseil général, réclame le déplacement du préfet, parce que le préfet n'administre pas selon ses vues à lui Tassin. Le ministre résiste.

Il paraît que le préfet a pour lui la majorité du conseil général.

Tassin réussit d'abord à empêcher le conseil de siéger. Enfin le conseil siège.

Tassin qui préside donne lecture, malgré le préfet, d'une motion par laquelle lui et ses partisans déclarent qu'ils n'ont pas voulu siéger parce que le préfet n'a pas été déplacé.

La motion est illégale, mais le législateur Tassin se moque de la légalité.

Pourquoi se gênerait-il avec les lois, lui qui les fait?

Son compère de Sonnier le soutient et déclare avoir personnellement obtenu du ministre de l'intérieur la promesse que le préfet serait déplacé.

Un conseiller de la majorité relève le gant: « J'étais, dit-il, le même jour que vous chez le ministre, et j'en recevais la promesse que le préfet ne serait pas sacrifié. Lequel de nous deux a raison? »

A ces paroles, les électeurs qui assistent à la séance applaudissent bruyamment.

Il paraît de plus en plus que l'hostilité de Tassin à l'égard du préfet est contraire au sentiment public.

Que va faire le gouvernement? Le gouvernement, qui a peur du député Tassin, vient de décider le déplacement — dans quel-

ques jours — du préfet de Blois.

En sorte que lorsque M. Sarrien disait à M. de Sonnier: « Le préfet sera déplacé », — cela signifiait: « sera déplacé... bientôt. »

Et quand le ministre jurait à M. Jullien que le préfet ne serait pas déplacé, il voulait dire que ce fonctionnaire « ne serait pas déplacé... tout de suite. »

Il n'a servi de rien que la majorité du conseil général, protestant contre le président Tassin, ait décidé que l'incident tout entier disparaîtrait du procès-verbal.

Tassin a réussi quand même son petit coup d'Etat, et c'est à lui que le gouvernement donne satisfaction.

Ce n'est pas tout! Le ministre Sarrien qui, s'il manque de logique, est du moins un conciliateur bizarre, vient de faire insérer au Journal officiel le déplacement du secrétaire général, lequel s'était mis avec Tassin contre le préfet!

En vérité, Sarrien vaut Tassin.

PLAINTÉ CONTRE LES COUPABLES DE CHATEAUVILLAIN.

A la suite de l'attentat de Chateauvillain que l'on n'a pas oublié, les victimes ont déposé, le 30 avril, plainte entre les mains de M. le premier président de la Cour de Grenoble, seul compétent pour ce recevoir par suite de la qualité des coupables.

Voici le texte de la plainte:

« Monsieur le premier président,
Nous avons l'honneur de désérer à votre justice les abus d'autorité dont nous avons été victimes le 8 avril courant à Chateauvillain (Isère) et dont MM. Massat, préfet; Ballard, sous-préfet; Cloître, commissaire; Bonneux, Max, Lille et Galli, sous-officiers et gendarmes, se sont rendus coupables à l'occasion de la fermeture d'une chapelle consacrée au culte depuis 43 ans.
Une violation de domicile accomplie sans mandat de justice et en dehors même des instructions ministérielles, le meurtre d'une femme sans armes et sans défense accompli par des gendarmes sous les yeux et par les ordres d'un sous-préfet et d'un commis-

saire de police, des coups de feu tirés sur une enfant qui fuyait épouvantée et sur un homme terrassé et réduit à l'impuissance, constituent des crimes prévus et punis par les articles 466, 484, 486, 478 du Code pénal.

« Le ministère public n'ayant point encore, après vingt jours écoulés depuis ces attentats, saisi la juridiction compétente, nous croyons devoir aujourd'hui user nous-mêmes de tous les droits que la loi nous confère pour mettre en mouvement l'action publique.

« Si, en matière criminelle, les citoyens n'ont pas le droit de citation directe, l'article 63 du Code d'instruction criminelle permet tout au moins à toute personne qui se prétend lésée par un crime, de rendre plainte et de se constituer partie civile devant le juge d'instruction. Or, aux termes de l'article 484 du même Code, vous êtes, monsieur le premier président, le juge d'instruction spécialement compétent à la raison de la qualité des coupables que nous vous signalons et dont quelques-uns sont officiers de police judiciaire.

« L'article 41 de la loi du 20 avril 1810 vous permet également, la Cour assemblée, de mander M. le procureur général pour lui enjoindre de poursuivre à raison des faits dénoncés.

« En conséquence, nous venons rendre plainte et nous constituer parties civiles devant vous contre tous les fonctionnaires et agents prénommés.

« Nous vous demandons formellement d'assurer, conformément à la loi, la répression et la réparation de tous ces attentats et vous ferez justice.

« Pour la régularité de la procédure, les soussignés constituent avoué en la personne de M. Nicollet, avoué près la Cour de Grenoble.

« M. Nicollet est chargé de déposer la consignation qui sera demandée pour les frais.

« GIRAUD, propriétaire de l'usine; — FISCHER, directeur de l'usine, blessé; — FERROUD, héritier de la fille Bonnevie, tuée. »

Chronique générale.

Au conseil des ministres d'hier, M. de Freycinet a déclaré que la combinaison ministérielle grecque ne dénoue pas les difficultés, puisque la Chambre où M. Delyannis compte une majorité importante devra délibérer sur le désarmement.

Le Daily-News a reçu d'Athènes la dépêche suivante:

« La formation du nouveau ministère n'a présenté aucune difficulté.

« Le cabinet Valvis a uniquement pour mission de convoquer la Chambre qui se réunira probablement dans dix ou douze jours.

« Le ministère provisoire expédiera toutes les affaires d'Etat, mais la question du désarmement ne sera pas réglée par lui.

« Bien des gens redoutent les troubles intérieurs, car personne ne saurait prévoir quel homme politique la Chambre désignera comme premier ministre. »

Le nouveau cabinet est composé de: MM. Valvis, président du conseil et ministre de la justice; Louriotis, affaires étrangères; le général Petimezas, guerre; Augerinos, finances; le capitaine de vaisseau Miaoulis, marine; Papanichalopoulos, intérieur; le professeur Benizelos, cultes.

A LA MULATIERE. — On écrit de Lyon au Journal des Débats:

« La grève des ouvriers verriers est toujours à l'état aigu. Moins que jamais la majorité des ouvriers paraît disposée à reprendre le travail. Cependant l'ordre matériel est à peu près rétabli à La Mulatière; et, grâce à la protection d'un poste de police installé à l'usine Alloard, une quarantaine d'ouvriers et d'ouvrières continuent à travailler autour du seul four allumé. Ces ouvriers sont en permanence à l'usine: ils y prennent leurs repas et y logent; ils savent très bien que, s'ils quittaient cet abri protecteur, ne fût-ce que pour quelques heures, leurs

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

PREMIÈRE PARTIE LA SENORITA

III

FERNANDE ET FERNAND

Fernande, étouffée, craintive, obéissait en silence.

Sur les tablettes du meuble, ouvert par Christiane, elle aperçut, non sans un redoublement de surprise, des jouets magnifiques, de précieuses armes enfantines, toute une garde-robe de jeune garçon, pieusement entretenue par la mère, et, parmi quelques vêtements épars, un costume de velours noir, comme déplié de la veille. En dessus, — j'ai réuni dans ce sanctuaire, s'expliqua la duchesse, tout ce qui me reste de mon cher petit Fernand, ce qui lui avait appartenu, tout ce dont s'égayait son enfance... nos cadeaux de Noël et

des fêtes... l'arsenal de ses leçons d'escrime... le petit fusil de chasse, commandé spécialement par son père, qui déjà l'emmenait avec lui. La selle de son poney... le dernier habit qu'il n'a porté qu'une fois, qui lui seyait si bien! Il tomba malade le soir même, et trois jours plus tard il était mort! C'était notre orgueil et notre joie. Tout l'espoir d'une noble lignée reposait sur cette jeune tête... Il avait dix ans, l'âge que tu viens d'atteindre à ton tour, Fernande! Oh! comme je pleurai, suppliant Dieu de me le rendre!

« Quelques mois se passèrent, et quand pour la première fois tu tressaillais dans mes entrailles, je m'écriai:

« — C'est lui!... c'est un autre lui-même!... »

« Juge de ma désillusion, de mon désespoir en apprenant la vérité... Je croyais avoir un fils, c'était une fille!... Et ce même jour, on assassinait le père! Je te pris en haine. Pardonne-moi, mon enfant. Le cœur de ta mère te reviendra, mais il appartient encore au souvenir de ton frère. N'en sois pas jalouse. Ah! si tu l'avais connu! Si je pouvais le retrouver en toi... le revoir sous ce costume et me tendant les bras, impétueux et fier, charmant, adorable, adoré, tel que je me le représente en rêve!

Palpitante, éperdue, affolée de douleur, elle se redressait, comparable à la Niobé, le regard et les mains au ciel. N'était-ce pas là seulement qu'elle

pouvait rejoindre celui qu'elle pleurait?

Fernande s'était précipitée vers elle, l'étreignant à la taille et, pour atteindre plus haut, se grandissant sous cette rosée de larmes.

Sa mère ne la repoussa pas, mais elle se dégageait doucement, elle s'éloignait tandis que, d'un accent attendri, sa voix pleine de regrets balbutiait encore:

— Pardon! pardon! je t'aimerais, mon enfant. Je t'aime! Mais laisse-moi, laisse-moi prier pour ton frère.

La porte de l'oratoire était là; elle disparut. Un dernier geste avait enjoint qu'on ne l'y suivit pas.

Toute découragée, toute attristée de n'avoir obtenu qu'une promesse, Fernande recula, détournant la tête.

— Jamais moi!... toujours lui!... murmura-t-elle.

Son regard s'était porté vers l'armoire aux reliques. Elle s'en approcha lentement, toucha le costume de velours noir, et tout à coup, comme inspirée, mit le béret sur sa tête.

Christine, dans l'intention de l'arrêter, se récria:

— Fernande!

— Aide-moi, répondit-elle en dégraissant aussitôt sa robe de fillette. Je t'en supplie, je le veux. Je veux lui ressembler... qu'elle me prenne pour lui, ne fût-ce qu'un instant... et sentir enfin ses

lèvres sur mon front, recevoir de ma mère un vrai baiser de mère.

La nourrice tenta vainement de résister, il fallut qu'elle se prêtât à cette fantaisie, ou plutôt à cette touchante inspiration du cœur.

Les diverses pièces du vêtement semblaient avoir été faites pour Fernande. Elle avait la même taille, n'avait-elle pas le même âge que son frère? En quelques minutes la métamorphose s'opéra, complète et merveilleusement réussie. C'était maintenant un jeune garçon, un jeune hidalgo. Tel devait avoir été Fernand lui-même. Elle était charmante... Il était charmant ainsi.

Un ancien miroir de Venise décorait le petit salon. Notre héroïne s'y regarda, satisfaite et confiante.

— Attendez, dit-elle, oh! comme le cœur me bat!

L'heure du repas allait sonner. Antonio survint, ponctuel et grave, ainsi que d'habitude, pour avertir sa maîtresse. A la vue du travestissement qui frappait son regard, il eut un geste de surprise, une vive émotion.

Antonio ne connaissait pas d'autre loi. Il se remit en marche vers l'oratoire et, sans se permettre de toucher les sombres draperies qui en masquaient l'entrée, il répéta de plus en plus haut, — souvent il le fallait, — la formule traditionnelle: — Madame la duchesse est servie!

jours seraient en danger, tant les esprits sont encore surexcités. Les dégâts matériels ont été à peu près réparés; on a remplacé les vitres brisées, et consolidé les portes et les fenêtres ébranlées; seule, la façade des bureaux, avec son crépi lézardé en cent endroits, rappelle les scènes tumultueuses de vendredi dernier. »

On écrit de Bourg (Ain) au *Courrier de Lyon*, journal républicain :

« Il y a quelque temps, le ministre de l'intérieur adressait aux préfets une circulaire dans laquelle il exprimait le désir de connaître les noms des fonctionnaires dont les enfants fréquentaient les écoles congréganistes. A ce moment, nous recevions des renseignements que nous n'avons pas publiés, car nous ne voulions pas y ajouter foi; force cependant nous a été de reconnaître la vérité, et il nous faut constater à notre profond regret que, parmi ces fonctionnaires, il s'en trouve un que sa situation désigne tout particulièrement.

» M. le proviseur du lycée de Bourg confie l'éducation de sa jeune fille aux Sœurs de Saint-Joseph, alors que, dans la ville, existe un lycée de filles, fondé sous le patronage de l'Etat et de la municipalité, et dont les principaux cours sont faits par des professeurs du lycée de garçons. Singulière manière de justifier la confiance que le gouvernement lui accorde en le mettant à la tête du premier établissement secondaire du département. — Un ami de la laïcisation. »

Nouvelles militaires.

ADMISSIONS A L'ECOLE DE GUERRE

Soixante-dix officiers de toutes armes vont être admis cette année à l'Ecole supérieure de guerre, savoir: infanterie, 42; cavalerie, 8; artillerie, 44; génie, 5; artillerie de marine, 4.

ESSAI DE MOBILISATION

On télégraphie de Rouen, 43 mai :

« Les deux bataillons du 21^e et du 22^e territorial, qui font leurs treize jours à Rouen, procèdent en ce moment à une sorte d'essai de mobilisation. Cet essai se borne à l'habillement. Il s'agit de sortir les effets neufs spéciaux aux régiments territoriaux et qui sont destinés à les équiper en cas de guerre, car, on le sait du reste, pour leurs treize jours, les territoriaux reçoivent des effets hors de service. »

RETOUR DU TONKIN

On écrit de Marseille, 40 mai :

« Le Comorin et la Gironde ont débarqué leurs troupes le premier le 6 mai, le second le 9.

» Les deux transports ramènent les quatre compagnies du bataillon du 443^e. Ils sont en tout 443. Voilà tout ce qui reste de ce bataillon simultanément décimé par le feu

On répondit enfin de l'intérieur :

— J'entends... j'arrive...

Elle ne tarda pas à paraître, écartant les lourds rideaux qui retombèrent derrière elle, et, sur les pas du vieux serviteur la précédant, à son tour elle traversa le salon, muette, accablée, sans rien voir.

L'institutrice, du reste, avait reculé dans un angle obscur et cachait à demi sa jeune élève.

Tout à coup Fernande se montra, bondissant en pleine lumière, avec cet appel :

— Ma mère !

Celle-ci s'arrêta, relevant la tête, et, dans la glace que rencontra son regard, elle reconnut l'enfant, le fils regretté, dont le souvenir l'absorbait tout entière.

Elle se retourna, le regarda, toute chermée, toute ravie. Elle tremblait, elle chancelait, elle s'affaissa dans un fauteuil, avec le sourire, avec l'épanouissement des grandes joies sur le visage et sans perdre de vue l'enfant qu'elle dévorait des yeux.

— Fernand ! mon Fernand ! parvint-elle à s'écrier en lui tendant les bras.

Fernande s'y précipita; Fernande, dans une double étreinte passionnée, reçut aussitôt ces baisers si doux, ces vraies caresses maternelles dont son cœur avait soif et qu'elle ignorait encore.

— Mère ! mère ! balbutiait-elle dans son enfance

de l'ennemi, par la dysenterie et le choléra. Bien que 1,500 hommes aient été successivement envoyés combler les vides, on n'a jamais pu maintenir l'effectif réglementaire.

» C'est donc un millier d'hommes que le 443^e a sacrifié au Minotaure opportuniste pendant ses 27 mois de séjour au Tonkin.

» La ville d'Alby peut tresser des couronnes et préparer des arcs de triomphe pour ces glorieux débris qui ont si vaillamment soutenu l'honneur du drapeau.

» Au nombre des passagers, nous remarquons M. de Galliffet, lieutenant au 5^e cuirassiers, et M. de Piennes, lieutenant au 42^e hussards; ces deux officiers faisaient partie de l'état-major du général de Courcy.

» Tous sont rentrés couverts de lauriers, quelques-uns avec flots de rubans rouges, et qui pis est avec l'espoir d'une inscription prochaine au tableau. »

LES OUVRIERS MILITAIRES.

Aux termes de la circulaire ministérielle du 42 mai 1884, rappelant les prescriptions de la décision du 14 décembre 1830, il est formellement interdit aux ouvriers militaires des corps de troupes d'avoir une clientèle civile, et d'effectuer aucune fourniture étrangère au service particulier du corps auquel ils appartiennent.

Ces prescriptions étant fréquemment perdues de vue, le ministre de la guerre invite les chefs de corps à veiller, avec le plus grand soin, à leur stricte exécution, et à punir très-sévèrement les maîtres-ouvriers sous leurs ordres, contre lesquels des industriels civils formeraient des plaintes reconnues fondées.

Suppression des 28 jours et des 13 jours.

D'un article intitulé: « Le général Boulanger et la loi de 1872 », publié dans le *Gaulois*, nous extrayons les lignes suivantes :

« Alors que toute la presse républicaine s'élève contre la suppression des vingt-huit jours et des treize jours, le *Petit Journal* a publié la semaine dernière deux articles de son rédacteur en chef, M. H. Escoffier (alias Thomas Grimm), articles qui ne sont que le développement des idées de MM. le vice-amiral de Gueydon, Gaudin de Villaine et de La Martinière.

» Le *Petit Journal* étant absolument acquis aux idées républicaines actuellement au pouvoir, il nous a paru intéressant de savoir les causes de la campagne qu'il mène actuellement au point de vue militaire et ce, contrairement à ses congénères politiques.

» Voici ce que nous avons appris :

» Le *Petit Journal* est tout simplement, dans cette question, le porte-paroles du général Boulanger.

» L'honorable ministre de la guerre a reconnu que le service de trois ans ne donnait que de mauvais résultats. Il est partisan d'une sorte de retour au système de la loi de 1832 ainsi compris :

» Service de cinq ans; la deuxième por-

allégresse, ah ! cette fois, tu m'as franchement embrassée, ma mère !

Cette voix, ces paroles rappelaient la duchesse au sentiment de la réalité. Elle redescendit du ciel, aperçut à terre la robe de sa fille, la reconnut et murmura :

— Je comprends... je devine... Mais je ne l'en veux pas. C'est un hommage au souvenir de ton frère, et qui bercera mon rêve... Reste ainsi. J'avais cru, je croirai le revoir !

Le lendemain matin, Christine, assez embarrassée, sollicita l'honneur d'être admise auprès de la duchesse.

— Comment faut-il habiller désormais mon élève ? Que désirez-vous, Fernand ou Fernande ?

— Fernand ! répondit la mère.

A partir de ce jour Fernande ne porta plus guère que le costume masculin. Elle s'y acclimatait, elle s'y complaisait, encore plus alerte et gracieuse en garçonnet qu'elle ne l'était en fille. Tout le monde l'admirait, tout le monde était content, surtout le vieil Antonio.

Lui aussi retrouvait son jeune maître. Il avait débuté par être le professeur d'équitation de Fernande; il continua ses leçons à Fernand; il en fit tout à la fois une amazone intrépide, un accompli cavalier.

(A suivre.)

tion du contingent ne faisant qu'un an de service et le volontariat d'un an maintenu mais avec certaines restrictions qui sont actuellement à l'étude au ministère.

» Suppression des vingt-huit jours et des treize jours.

» Nous ne saurions trop approuver cette résolution du général Boulanger qui nous donnera une armée forte et aguerrie, et qui permettra un recrutement sérieux de certains services publics, tels que gendarmes et gardiens de la paix.

» En même temps, grâce à cette nouvelle organisation de l'armée, un grand nombre d'officiers, dégoûtés de voir partir leurs hommes au moment où ils commençaient à être rompus au métier militaire, ne songeront plus à donner leur démission, comme cela arrivait malheureusement trop depuis quelque temps.

» Toutes nos félicitations au général Boulanger, pour avoir su prendre cette courageuse mesure, et nous espérons également que devant cette résolution du ministre de la guerre, nos confrères de la presse républicaine voudront bien reconnaître que MM. le vice-amiral de Gueydon, Gaudin de Villaine et de La Martinière ne sont pas d'aussi mauvais Français qu'ils ont bien voulu le dire. — E. Bois-Glavy. »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

FÊTES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

TRAINS DE PLAISIR

La Compagnie d'Orléans fera, à l'occasion des fêtes du Printemps, données par la presse et l'industrie parisiennes au profit des pauvres, des trains de plaisir à prix réduits des différentes régions desservies par son réseau pour Paris. Ces trains seront composés de voitures de 2^e et de 3^e classes et donneront droit à un séjour de 8 jours à Paris.

Des affiches apposées dans les gares et stations de son réseau indiqueront les conditions et l'itinéraire de ces trains.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest organise, à l'occasion du Carrousel militaire, qui doit avoir lieu à Paris, le dimanche 23 mai, au Champ-de-Mars, des trains de plaisir sur toutes ses lignes.

Ces trains, qui partiront d'Alençon, d'Angers, de Brest, de Caen, de Chartres, de Cherbourg, de Dieppe, de Dreux, d'Elbeuf, de Fécamp, de Granville, du Havre, de Laigle, de Lisieux, de Louviers, du Mans, de Nogent-le-Rotrou, de Rennes, de Rouen, de Saint-Lô, de Saint-Malo, de Saint-Valery-en-Caux, de Trouville, etc., les 20, 21, 22 et 23 mai, desserviront les localités situées sur leur parcours, et permettront aux voyageurs de passer plusieurs jours à Paris.

Dans la liste des officiers du corps de santé militaire qui ont produit les meilleurs travaux scientifiques en 1885 (*Rapport d'inspection médicale*), nous remarquons M. Klein, médecin-major de 2^e classe à l'Ecole d'application de cavalerie, dont le nom a été inséré, à titre de témoignage de satisfaction, dans le *Journal militaire officiel*.

La batterie du 33^e d'artillerie, commandée par M. le capitaine Liénard, a quitté Poitiers, hier matin, pour se rendre à Saumur.

Cette batterie a logé hier soir à Mirebeau, est aujourd'hui à Loudun, et se dirigera demain samedi sur Saumur, comme nous l'avons annoncé.

L'HOMME-VAPEUR A SAUMUR.

Honoré de Lamour, dit l'Homme-Vapeur, fera une course sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dimanche, à 3 heures de l'après-midi. Il s'engage à faire cent fois le tour de la place. A cet effet, il sera déposé cent œufs qu'il prendra à chaque tour, puis franchira une barrière d'un mètre de hauteur.

Cet extraordinaire coureur, dont les tours de force ont depuis 45 ans étonné le monde, répond de fatiguer les meilleurs chevaux; il prévient les amateurs qui auraient des paris à soutenir qu'il se rendra, après la course, soit à Tours, soit à Angers.

On annonce le prochain mariage de comte de Geoffre de Chabrignac, lieutenant au 26^e dragons, avec M^{lle} Jeanne de Selle.

Le futur est fils du marquis de Geoffre de Chabrignac, de l'une des plus anciennes familles du Limousin.

M^{lle} de la Selle est la fille unique d'un officier de la Selle d'Echailly, dont la famille est dans une haute situation dans l'Anjou et le Maine.

EGLISE DE LA VISITATION

Adoration perpétuelle les dimanches et lundis 17 mai.

DIMANCHE. — 1^{re} messe à 6 heures; 2^e messe à 7 heures 1/2; 3^e messe à 8 heures 1/2; à 10 heures grand-messe très solennelle, sermon par M. Coulon, ancien curé de la paroisse; à l'élévation, duo d'orgue et de violon; à l'élevation, *Benedictus* de Mangon; à 3 heures, vêpres; à 8 heures, *Magnificat*, cantique, création d'Haydn, *O Salutaris* de Gesseler, *Andante de Mozart*, *tum ergo* de Massenet, amende honorable, prière de la nuit.

LUNDI. — Messes basses à 2 heures, à 6 heures et 8 heures; à 10 heures, grand-messe à 3 heures, vêpres; à 8 heures, *Magnificat*, cantique, création d'Haydn, *O Salutaris* de Gesseler, *Andante de Mozart*, *tum ergo* de Massenet, amende honorable, prière de la nuit.

UNE PIE QUI A PAYÉ CHER SON AUDACE.

Mardi dernier, pendant qu'une compagnie de réservistes s'exerçait au tir sur l'étang de Saint-Nicolas, à Angers, un oiseau poussa l'audace jusqu'à venir sautiller au pied des cibles.

Là, sans craindre le bruit de la poudre, elle resta près de deux heures parmi les balles qui sifflaient autour d'elle. Au projectile ne l'atteignit; il est vrai qu'elle avait 43 jours, tout à leur devoir, ne craignant que les cibles sans songer à l'oiseau.

Enfin, au moment de partir, un sergent vint de voir une simple pie narguant une partie de l'armée française, résolu à incendier l'audacieuse. Il épaula son arme et fit feu. La pie tomba frappée à mort.

Deux cent cinquante mètres séparant le soldat de sa victime.

Voilà un gaillard qui saura bien incendier les Prussiens, si l'occasion s'en présente un jour. (*Journal de Maine-et-Loire*)

TOURS.

L'orage de mercredi. — Un orage assez lent a traversé, mercredi soir, le département d'Indre-et-Loire dans la direction S.-S.-O au N.-N.-E.

Les groupes orageux atteignant la ville de Tours vers 8 heures étaient accompagnés d'éclairs très-vifs, généralement géométriques. La couleur de ces éclairs indiquait que les nuages d'où ils partaient étaient très-élevés et que les décharges électriques produisaient dans un milieu où l'air était déjà raréfié.

C'est principalement à l'ouest de la ville que se trouvait le groupe orageux le plus important, et, malgré son éloignement, le roulement du tonnerre était encore très-entendu.

Vers 40 heures, un éclair éblouissant suivit immédiatement de la détonation qui caractérise la chute de la foudre, et qui tomba presque sur la ville et légèrement à l'est.

A ce moment, M. B... était allé chercher plusieurs personnes à leur domicile.

Sur le boulevard Heurteloup, il fut rejoint par la lumière de l'éclair et terrifié par la chute de la foudre qui est venue frapper au sol à quatre ou cinq pas du groupe.

Tous ont ressenti une commotion très-forte et sont restés immobiles pendant quelques instants, puis se sont remis à marcher s'ils étaient entiers, ce qu'ils ont reconnu par leur grande satisfaction, car ils venaient d'éprouver une peur. Ils n'ont pas d'ailleurs éprouvé autre chose.

LE PRÉSENT DES DAMES DE TOURS.

Le beau plat d'Aviseau en fête à l'occasion de la réception de la princesse Amélie à l'occasion de son mariage a été expédié à Paris, et nous savons qu'il doit être présenté aujourd'hui à la princesse par les dames du Comité.

Il sera, en outre, exposé demain dans les salons de l'hôtel de la rue de la Renne, avec tous les autres cadeaux de la grande réception donnée par M. le Comte et Madame la Comtesse de Paris. C'est une œuvre d'art remarquable.

fort attiré l'attention pendant ses quelques jours d'exposition chez M. Polti, à Tours. Il est difficile de pousser plus loin l'art du céramiste, et ce travail fait grand honneur à l'artiste qui l'a conçu et exécuté.

POITIERS.

Emile Girard, âgé de 46 à 47 ans, commis chez un négociant de la rue du Marché, à Poitiers, a été trouvé pendu avant-hier matin, dans le fenil, par le garçon d'écurie. La veille, Girard avait écrit deux lettres : la première à un de ses camarades et l'autre à sa mère. Dans la lettre adressée à son ami, il fait connaître la cause de son suicide : 80 fr. qu'il devait à six personnes et qu'il ne pouvait payer. Dans celle écrite à sa mère, qui habite Vendôme, il l'informe de son suicide et la prie de venir chercher son corps pour le faire enterrer avec sa famille.

Ce malheureux garçon était originaire de Champagne-Mouton (Charente). Il était employé dans la maison depuis 18 mois et ses maîtres étaient très contents de lui.

L'une des lettres a été trouvée sur le coffre à avoine et l'autre dans sa chambre. Le corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu, et on a télégraphié à la mère.

LE MANS.

M. Jules Breton, le nouveau directeur du théâtre du Mans, s'occupe activement de former la troupe qu'il présentera l'hiver prochain au public de cette ville.

M^{me} Peyroux, de l'Opéra-Comique, 4^{me} prix du Conservatoire de 1883; MM. Lefort, baryton du grand théâtre de Strasbourg; Gaëtan, ténor du théâtre de Toulouse; Labranche, comique du théâtre d'Angers, sont dès à présent engagés.

M. Breton a l'intention de donner pendant la saison d'hiver un certain nombre de représentations d'opéra.

LA CULOTTE A TASSIN

A en croire certains organes républicains, M. Tassin eût mieux fait de rester dans l'oubli et de ne pas occuper le public de son insuffisante personnalité. Voici ce que dit le Radical :

M. Tassin est d'ailleurs bien imprudent de se mettre autant que cela en évidence, cela donne l'idée de rechercher ce qui dans son passé lui donne le droit de trouver le préfet Duflos insuffisamment républicain pour avoir l'honneur de siéger à deux ou trois pas de son fauteuil présidentiel, car il est président du conseil général, M. Tassin.

Ce bon M. Tassin avait jadis fait collectionner une superbe culotte courte pour assister en tenue correcte aux fêtes des Tuileries, sous le règne de Napoléon III. Les chambellans impériaux n'avaient pas beaucoup coutume de convier les républicains aux bals de la cour. Il est donc permis de croire que le républicanisme de M. Tassin n'est pas de la veille; que, s'il existe réellement — ce qu'il faudrait démontrer — ce ne peut être que depuis le 4 septembre,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT D'ÉTIENNETTE

V.

Le sommeil de M^{me} Bergerot ne fut pas moins agité que celui d'Edouard. L'aimante Tiennette se reprochait sa susceptibilité et regrettait de s'être faite aussi sévère avec un ami d'enfance. S'il allait lui en garder rancune, elle ne se le pardonnerait de sa vie.

Elle passa la nuit à chercher le moyen de se réconcilier avec lui. C'était difficile. Attendre qu'une seconde fois le hasard les fît se rencontrer ? Rien de plus incertain.

A l'exception du jeudi, jour de marché, la levée est peu fréquentée. Dans la matinée surtout, ce chemin est presque désert. La jeune fille s'y rendra le jour même. L'espérance et un sentiment qu'elle ne définissait pas l'y attirèrent.

L'heure venue, elle confiait à César une petite corbeille et, montrant la porte du jardin :

— Partons vite, commandait-elle. Ils prirent le sentier qu'ils avaient parcouru la veille et aboutirent au point exact où ils s'étaient trouvés en face du chasseur.

La promeneuse inspecta avec empressement les alentours. Aucune forme humaine ne s'y mon-

c'est-à-dire depuis qu'il n'y avait plus d'Empereur pour inviter M. Tassin. »

M. Tassin, en allant aux Tuileries, a fait comme beaucoup de républicains.

M. de Freycinet s'est bien présenté sous l'Empire en qualité de CANDIDAT OFFICIEL et M. Belle a bien tué plusieurs chevaux sous lui, au plébiscite du 8 mai, pour faire voter : Oui !

FILS DE VEUVE. — MARIAGE.

Je viens de tirer au sort cette année. Je suis fils unique de veuve, mais je suis marié. Pourriez-vous me dire si je suis encore considéré comme soutien de famille, c'est-à-dire si je suis exempt du service militaire ou si mon mariage annule mon cas d'exemption ?

R. — La loi du 27 juillet 1872, article 47, ne fait aucune exception pour le fils de veuve marié. La dispense lui profite donc comme à ceux qui se trouvent dans le même cas et sont célibataires.

UNE ANNÉE DE SÉCHERESSE

On nous promet la sécheresse en 1886. Cette prévision est celle de tous les Mathieu Laensberg de village; pour s'établir sur une unique observation, elle n'en est pas moins très-affirmative. L'année sera exceptionnellement sèche, disent-ils, parce que les pies ont fait leur nid « fin haut » des arbres.

Ajoutons qu'effectivement, dans certaines années, ce nid, qui n'est grossier que par ses dehors, semble avoir été établi de préférence à quelque distance au-dessous du faite, de manière à ménager un abri à la famille.

Cette croyance n'est, du reste, pas nouvelle; nous l'avions trouvée dans un vieux traité sur les propriétés des simples datant de 1705. Dans trois mois nous saurons si elle est fondée.

LE DÉVOUEMENT DES HIRONDELLES.

Le printemps ramène les hirondelles; par conséquent le souvenir suivant, que le Gagne-Petit accroche au nom d'un de leurs plus célèbres amis, à Dupont de Nemours, se trouve de saison :

J'ai vu, dit-il, une hirondelle qui s'était malheureusement, et je ne sais comment, pris la patte dans le nœud coulant d'une ficelle dont l'autre bout tenait à la gouttière d'une maison.

Des hirondelles s'étaient réunies au nombre de plusieurs milliers : toutes poussaient le cri d'alarme et de pitié.

Après une assez longue hésitation, une d'elles inventa le moyen de délivrer leur compagne, se fit comprendre aux autres et en commença l'exécution.

On fit place. Toutes celles qui étaient à portée vinrent à leur tour, comme à une course de bagues, donner, en passant, un coup de bec à la ficelle; ces coups, dirigés sur le même point, se succédaient de seconde en seconde, et plus promptement encore.

— Viens, César, dit-elle; nous allons ramasser des mauves pour Thérèse.

La récolte était commencée, — le chien portant toujours la corbeille et Tiennette y déposant les fleurs à mesure qu'elle les cueillait, — quand Edouard apparut sur la levée, non plus cette fois en costume de chasse, mais en élégante jaquette. César, fidèle à son poste et peut-être un peu boudeur, ne se dérangea pas. M^{me} Bergerot sentait son cœur battre bien fort. Retenue par une pudeur instinctive, elle ne bougea pas davantage.

Le jeune homme allait, sans les voir, s'engager dans le sentier.

Tiennette s'en dépitait et se demandait ce qu'elle devait faire. Mais Edouard tourna la tête et aperçut la jeune fille avec son chien, si occupés à leur besogne qu'ils paraissaient ne pas se douter de sa présence.

— Quelle chance! se dit intérieurement le nouveau venu. Le sort serait-il pour moi aujourd'hui? Se découvrant, il s'avance et, respectueux, presque timide :

— Bonjour, mademoiselle.

— Bonjour, Monsieur Edouard, riposte plus timide encore la jeune fille, qui tient à laisser celui-ci entamer la conversation.

— Je me rendais chez vous pour vous offrir mes excuses.

— Vos excuses !

Une demi-heure de ce travail fut suffisante pour couper la ficelle et mettre la captive en liberté.

LES CHIENS DÉCORÉS.

Il y a des gens — ceux-là sont des brutes ou des imbéciles — qui martyrisent les chiens sans nécessité, leur donnent des coups de pieds et les laissent crever de faim.

Il y en a d'autres qui, au contraire, en prennent le plus grand soin et les honorent comme ils le méritent. Ceux-là sont des gens d'esprit qui ne craignent pas de se montrer humains.

C'est ainsi que M^{me} de Pages raconte avoir vu en Hollande un chien décoré de médailles attachées à son collier. Sur l'une on lisait : « Tel jour j'ai sauvé mon maître » ; sur une autre : « J'ai repêché un enfant tel jour. »

Le célèbre chien des pompiers de Londres, Beb, avait reçu de l'administration un collier d'honneur, dont l'inscription le signalait aux bons soins des policemen et du public.

Deux autres chiens, le brave Barry — l'héroïque Saint-Bernard — et le fidèle chien de l'amiral Franklin avaient été honorés d'une pareille distinction.

Et tous, ils n'en étaient pas plus fiers et ne cherchaient pas à trafiquer de leurs décorations. Bons toutous !

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville 0.80
Gobelins... — 4.00 — 0.90
A trous... — 4.40 — 4.00
F^{ie} Fourna... — 1.40 — 4.00
Nubienne... — 4.45 — 4.05

CONSEILS ET RECETTES.

MANIÈRE DE SOUFRE LA VIGNE.

Il faut soufrer par un temps chaud, tout autour des ceps, du haut en bas, puis à l'intérieur.

Le premier soufrage doit être terminé avant la floraison.

Le second, lorsque le verjus est bien formé.

Ensuite, les soufres partiels, c'est-à-dire là où le parasite destructeur tenterait de repartir, car l'oïdium est un ennemi implacable, qui reprend de nouvelles forces et se multiplie à nouveau pour peu qu'on lui laisse la moindre vie. Si parfois, aussitôt après ce soufrage, survient une pluie battante qui entraîne le soufre, l'opération est nulle et l'on doit recommencer dès qu'il fait beau. Ajoutons que, partout où le funeste parasite s'est montré l'année dernière, on est certain de le voir repartir cette année.

Pratiquez donc avec soin et entendement, amis vignerons, et vous serez certains de voir vos raisins entrer dans la cuve

exempts d'oïdium, et de plus vous aurez une taille magnifique pour l'année suivante.

(Le Paysan.)

L'HUMIDITÉ DES PLACARDS.

Dans beaucoup d'habitations, les placards conservent l'humidité, et, s'ils restent pendant quelque temps sans être ouverts, les objets qu'ils renferment se trouvent détériorés.

Pour obvier à cet inconvénient, il faut avoir soin de placer, sur les rayons du placard, des verres contenant de l'acide sulfurique.

L'acide sulfurique absorbe l'humidité au fur et à mesure qu'elle se produit.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^{ie}, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Saux-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Nos lecteurs désireux d'acheter des OBLIGATIONS COMMUNALES 1880 payables par versements mensuels, n'ont qu'à remplir, signer et adresser sous enveloppe le bulletin ci-dessous à la

Caisse Générale d'Épargne et de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 1,000,000 de fr.

116, Place Lafayette, 116

PARIS

Je (nom)..... (prénom).....

(profession).....

demeurant à.....

rue..... n°.....

Bureau postal d.....

déclare acheter à la Caisse Générale

d'Épargne et de Crédit UNE Obligation

Communale 3 o/o, Em-

prunt 1880, du Crédit Foncier de

France, au prix net de six cent vingt

francs, payables en soixante-deux reçus

mensuels de 10 francs chacun, qui me

seront présentés, à mon domicile, par

l'Administration des Postes.

Ces Obligations participent à

Six Tirages par An

les 5 Février — 5 Avril — 5 Juin

5 Août — 5 Octobre — 5 Décembre

A { 1 lot de 100.000 fr. 100.000 fr.

CHACUN { 1 lot de 25.000 fr. 25.000 fr.

TIRAGE { 6 lots de 5.000 fr. 30.000 fr.

{ 45 lots de 1.000 fr. 45.000 fr.

Le premier Reçu de 10 francs qui

me sera présenté le.....

indiquera le numéro de l'Obligation

achetée et j'aurai droit immédiatement

à l'intérêt de 15 francs par an

(impôt à déduire) que rapporte l'obligation

et à tous les tirages, comme

si le paiement intégral était effectué.

Les 61 autres reçus me seront pré-

sentés le..... de chaque mois.

..... le..... 188.....

(SIGNATURE).....

tionné à la récolte qu'à admirer sa compagne, marche sur les pas de la jeune fille, dépouille les mêmes branches qu'elle et se sent délicieusement tressaillir chaque fois que leurs doigts s'effleurent.

La corbeille ne devait pas tarder à s'emplier et même à déborder. Les jeunes gens, captivés par l'amour qui chantait en leur cœur, ne remarquaient pas ce détail, et César voyait, à son grand désappointement, les fleurs tomber éparées devant ses pattes.

— Quelle ravissante partie! s'exclame Edouard; je la voudrais sans fin. Et vous, Etienne, y prenez-vous un égal plaisir ?

— Absolument comme à l'époque où nous étions petits.

— C'était l'heureux temps. A cette époque — l'auriez-vous oublié? — nous ne quittons pas la prairie sans que je vous eusse parée de notre moisson. Me priver de ce bonheur m'eût causé un gros chagrin.

A ce souvenir, la jeune fille laisse échapper un franc éclat de rire dont sa beauté est centuplée.

— Ne renouvelerons-nous pas la partie au complet? reprend son compagnon. Voyez là-bas ces rameaux teints de rouge. Le bel effet qu'ils vont produire dans vos cheveux noirs !

(A suivre.)

M^{me} JULIE FERTIAULT.

Théâtre de Saumur

Lundi 17 mai 1886,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR
Le théâtre de la Renaissance de Paris

Une seule représentation de son grand succès,
jouée par les créateurs,

MM. VOIS, GALIPAUX, BONNET, BELLOT

Une MISSION DÉLICATE

Comédie en 3 actes, de M. Alexandre Brissot.

Distribution :

Labarède.....	MM. Vois.
César.....	Galipaux.
Picardeau.....	Ragnard.
Hector.....	Gavoret.
Laurent.....	Calvin.
Camusot.....	Dumesnil.
Delphine.....	Mlles Delphine.
Cécile.....	Boulangier.
Tony.....	Tyllon.
Manette.....	Dévin.
Personnages.....	MM. Bonnet.
Un agent.....	Bellot.

On commencera par un vaudeville du répertoire du
théâtre de la Renaissance.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

La location est ouverte chez M. COURANT, rue de
la Comédie.

BIBLIOGRAPHIE

Théo-Critt, l'infatigable écrivain à qui nous devons déjà tant de livres militaires si goûtés du public, vient d'ajouter à sa collection une œuvre nouvelle, qui en est, pour ainsi dire, la synthèse et le couronnement; le titre en dit plus qu'une longue analyse: l'auteur a nommé son livre le *Journal d'un officier malgré lui*. Voilà pourquoi nous voyons défilé sous nos

yeux les cavaliers de Saumur et du Prytanée militaire, les officiers de cuirassiers et de chasseurs, et surtout les escadrons de remonte, que l'auteur connaît à fond et contre lesquels il décoche, de sa plume redoutée, des traits toujours spirituels et quelquefois méchants.

Paul Ollendorff, qui édite le *Journal d'un officier malgré lui*, peut compter sur un bon succès de librairie, comme autrefois pour *Nos Farces à Saumur* et la *Colonelle Durantin*.

La 56^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue son étude de la *Saxe*. Outre un plan de Chemnitz, quatre gravures ornent le texte: une vue générale de Chemnitz, le château de Chemnitz, le château des Cygnes, à Zwickau, et la place du Marché, à Zwickau.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 8 mai :

TEXTE : Courrier de Paris. — Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : Le monument de La Fontaine; le concours des bébés; l'assassinat de l'archevêque de Madrid; l'Orpheline, tableau de M. Henner; M. Albert de Lasalle; la fête de l'Hospitalité de nuit. — Salon de 1886, par Olivier Merson. — Une Idylle au Tyrol, nouvelle, par Victor Fournel. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale. — Echees. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Monument de La Fontaine. — Le théâtre illustré. — Le concours des bébés. — Trente ans de Paris. — Assassinat de l'archevêque de Madrid. — L'Orpheline, tableau de M. Henner. — MM. Eugène Isabey, Léon Barral, Albert de Lasalle et Gabriel Charmes. — Statue de Parmentier. — La fête de l'Hospitalité de nuit. — Echees. — Rébus.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 267 (9 mai 1886). — La gendarmerie, autrefois, aujourd'hui. Pandore. Au Tonkin. Tout gratis. La rage de Goblet et de ses subordonnés. Le banquet du cochon. Lettre d'un compère sur les élections du 2 mai.

RAISINS SECS.

Importation directe de Corinthe, Tyras, Samos, Cismés. Procédé pour la fabrication des vins de raisins secs envoyés gratuitement sur demande. M. Henri Flamisset, 15, rue des Menus, Bordeaux.

OIDIUM, ANTHRACNOSE, MILDEW, sont complètement détruits en employant le

Soufre fungivore, 12 francs 0/0 kilos;
Minéral de soufre, en poudre, 10 fr. 0/0 kilos;
Sulfate de cuivre pur (marque Machff).
Soufre sublimé et trituré.

Henri FLAMISSET, 15, rue des Menus, Bordeaux.

SOURDS!

ne vous désolés plus, adressez-vous à M. RA-MOGNINO, D^r de l'Université américaine, à Marseille, qui fait connaître GRATUITEMENT sa méthode, et bientôt vous entendrez, si vous n'êtes pas sourds de naissance. Plus de 5,000 GUÉRISONS ont valu à l'auteur 4 médailles d'or. Preuves de Guérison : M. Gachet aîné, menuisier, à Hiérac (Charente), a été guéri d'une surdité de 5 ans; M. Thiriet, Alex., marinier, à Demange-aux-Eaux (Meuse), d'une de 21 ans; M. Vincent, épicier, à Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure), d'une de 5 ans.

Cours du froment et de l'avoine en France et-Loire au 10 Mai

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	15 50 à 16 50	11 50
Saumur,	16 50	10 50
Baugé,	16 50	10 50
Segré,	16 50	10 50
Beaupreau,	15 75	11 50
Montfaucon,	15 50	15 80
Montrevault,	15 75	9 50
Chemillé,	14 75	15 25
Champlocéaux,	15 75	16 50
St-Flor-le-Vieil,	15 75	9 50
Cholet,	15 75	9 50
Vihiers,	14 25	14 75
Brissac,	16 50	8 75
Chalonnes,	15 50	9 50
Doué,	15 50	10 50

A Nantes, blés américains, de 23 50 à 25 50 les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 21 25 à 23 50 les 100 kilos.

L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la peau sans la graisser, donne de l'adhérence aux poudres et empêche
Fiale et Irritations.
2fr.50 LE FLACON et 1fr.50 LE 1/2 FLACON
A Saumur, M. MACHET, 1, rue Saint-Jean.

LES FRÈRES MAHON

médecins spécialistes des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, par leur méthode. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. — Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital de Saumur le dernier Dimanche de chaque mois, et le même jour les maies particuliers de Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

L'EAU de SULZ Vaccine de la Bouche MAUX de DENTS

Supprime INSTANTANÉMENT et p^rTOUJOURS les Se trouve dans toutes les principales maisons.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEDAIN.

Les créanciers de la faillite du sieur Ledain, chapelier à Saumur, dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont informés que M. le juge-commissaire a ordonné la répartition aux créanciers de cette faillite d'un premier dividende de 5 0/0.

Ce dividende sera payé aux créanciers munis de leur titre d'admission à partir de une heure du soir, le 18 courant, par M. L. Bonneau, syndic de la faillite, demeurant à Saumur, rue d'Alsace n^o 33.

(381) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE JOLY.

Les créanciers de la faillite de la dame veuve Joly, marchand-chapelier à Saumur, sont prévenus que la réunion pour le concordat, qui avait été annoncée pour le mercredi 19 mai 1886, n'aura lieu que le vendredi 21 du même mois, à neuf heures du matin, au Tribunal de commerce, salle des faillites.

(382) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

BELLE

PROPRIÉTÉ BOURGEOISE

En parfait état,
Avec Ecurie, Remise, Jardin
A l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e GUYARD, notaire aux Rosiers.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Plusieurs Maisons

D'HABITATION
Sises au bourg des Rosiers,
Avec jardin ayant vue sur la Loire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Pour entrer en jouissance à Noël 1886,
Le dimanche 30 mai 1886,
à une heure,

En l'étude de M^e BRAC, notaire,
D'UNE

GRANDE MAISON DE COMMERCE

Sise à Saumur, rue St-Jean,
Occupée par M. Grellet, tapissier,
Comprenant la maison donnant sur la rue et une importante construction dans la cour et sur le jardin.

Mise à prix, 28,000 francs.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

Facilités de paiement.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PETITE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Quatre pièces et 20 ares de dépendances,

A la rue Juive (Villeberrier)
Appartenant à M^{me} Marchand.

S'adresser à M^e BRAC, notaire. (352)

Etude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours.

ADJUDICATION

Le 20 mai 1886, à une heure après midi, en l'étude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire),

USINE

Pour les manutentions des grains, avec moteur à gaz, matériel perfectionné et neuf; 2,000 mètres bâtiments et terrain à proximité des gares, rue Saint-Michel, à Tours.

S'adresser, à Tours :

1^o A M. GILBERT, 8, avenue de Grammont;
2^o A M. BRÉTON, agréé, 9, impasse de la Grand'ère;

Et 3^o A M^e FAUCHEUX, notaire, rue Nationale, 60, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue Nationale, n^o 1,

Comprenant deux pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier et quatre autres pièces au second. Caves, greniers, eau de Loire et gaz.

S'adresser à M. BLAIN, rue Nationale, 3. (339)

A VENDRE

Un Cheval de chasse, bai, 14 ans; a été attelé.

Prix, 300 francs.
S'adresser à M. LE PELLETIER, château de Salvart, commune de Neuillé.

A VENDRE

Un Cheval bai, pur sang, 7 ans, très-doux, se montant et s'attelant, garanti.

S'adresser à M. LÉGER, aux Huraudières. (330)

Etablissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

A LOUER DE SUITE

MAISON

Rue Pavée, n^o 3.

Conditions avantageuses.

Offres et Demandes

UNE JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme vendeuse.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux.
S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLIN

Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'Or et d'Argent.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pourvu qu'ils soient choisis soit à Paris, soit à Angers) ainsi que les pianos BRAUD et LÉPICIER sont garantis, livrés franco et payés par la Maison LÉPICIER, et gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — piano acheté par correspondance ou ne répondant pas aux conditions, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordéoniste, résident de la maison LÉPICIER à Angers, est en ce moment à Paris. S'adresser à l'hôtel de Londres.

ÉTABLISSEMENT THÉRIACAL

YICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS BAIN SODIQUES de toutes espèces pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, de la gravelle, diabète, goutte, calculs, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Juin, Théâtre et Concerts au Casino. — Bibliothèque de lecture. — Salons de Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer de Paris à Yichy. Tous les renseignements sont envoyés à l'Administration de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans. PARIS, 8, Boulevard Montmartre.

SANS PALAIS NI CROQUIS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.